



PROJET D'ETABLISSEMENT

GARDERIE LES MOUFLETS



SOMMAIRE

1. Introduction

2. Présentation de l'équipe et des compétences

3. Les prestations d'accueil proposées

4. Le projet éducatif

- Nos objectifs
- L'accueil et la séparation
- Le repas
- Le sommeil
- Les soins
- Le jeu et les activités
- L'adaptation
- Les touristes

5. Les dispositions particulières prises pour l'accueil d'enfant présentant un handicap ou une maladie chronique

6. Modalités d'informations et de participation des familles à la vie de l'établissement

7. Relations avec les organismes extérieurs

INTRODUCTION

Un projet éducatif c'est quoi ?

- Des valeurs qui se traduisent par des objectifs à atteindre pour orienter nos pratiques dans le même sens
- Des moyens mis en œuvre pour le bon déroulement de la journée en rapport avec les besoins des enfants.

Pourquoi en faire un ?

- Pour nous faire une base de travail commune afin d'avoir une cohérence dans notre façon d'agir
- Pour avoir un écrit qui facilite l'évolution et l'évaluation de notre travail quotidien.
- Pour nous entendre sur le sens que nous donnons à notre travail.
- Pour faciliter l'intégration de nouveaux arrivants dans notre équipe, en l'occurrence les saisonnières.
- Pour faciliter le suivi et la compréhension avec les parents et les différents partenaires.

PRESENTATIONS DE L'EQUIPE ET DES COMPETENCES PROFESSIONNELLES MOBILISEES

L'équipe

L'encadrement dans la structure est mis en place conformément au décret n°2000-762.
Il se compose à l'année de 7 personnes :

- Une directrice, infirmière puéricultrice
- Une Éducatrice de jeunes enfants
- Deux auxiliaires de puériculture diplômées
- Deux CAP petite enfance
- Un agent de collectivité assurant l'entretien quotidien des locaux

L'équipe est renforcée en saison estivale par 2 auxiliaires de puéricultures

L'équipe est renforcée en saison hivernale par 4 auxiliaires de puériculture ou CAP petite enfance sous contrat saisonnier

Le taux d'encadrement est de

- 1 professionnelle pour 8 enfants qui marchent
- 1 professionnelle pour 5 enfants qui ne marchent pas

Compétences professionnelles

- **La Directrice de l'établissement** est l'autorité permanente de la structure. Elle est garante de l'accueil, du bon fonctionnement et de la sécurité dans la structure, elle en assure la gestion administrative et financière.

Elle manage une équipe pluridisciplinaire autour du projet d'établissement. Elle est garante du projet d'établissement et de son application.

Elle accompagne l'évolution de la structure dans le cadre de la politique de la petite enfance. Elle est garante du bien-être et de l'éveil des enfants

Elle gère les inscriptions et fait le lien permanent avec les familles. Elle développe un accompagnement et une relation de qualité avec les familles

En tant qu'infirmière, elle veille à l'intégration des enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique ou d'une affection nécessitant des soins.

Elle Participe à la mise en place et à l'application des protocoles d'urgence et de prévention.

- **L'éducatrice de jeunes enfants**, en collaboration avec l'équipe et la directrice, permet à l'équipe d'élaborer des projets d'animation et d'éveil des enfants.

Elle assure l'accueil des enfants et de leurs familles.

Elle accompagne les enfants dans leur développement psychomoteur et affectif en proposant des activités éducatives adaptées à leur âge et à leurs besoins.

Elle élabore et met en œuvre les démarches pédagogiques.

Elle organise, planifie et anime les activités au sein de la structure.

Elle fait des bilans de ses actions menées et établit un programme d'activité prévu pour la semaine.

Elle Collabore à une dynamique de travail de l'équipe autour du projet d'établissement.

Elle veille à l'hygiène et prend part à l'organisation matérielle de la structure.

Elle applique les différents protocoles de sécurité et d'hygiène approuvés au sein de la structure.

- **Les Auxiliaires de puéricultures** prennent en compte le bien être de chaque enfant qui leur est confié, pour mettre en place tous les moyens permettant à l'enfant de vivre au mieux.
Elles assurent un accueil de qualité pour les enfants et leur famille.

Elles assurent les soins quotidiens qui en découlent (hygiène, repas, sommeil, jeux...) et organisent des activités d'éveil qui permettent à l'enfant de développer son autonomie.

Elles mettent en place des activités d'éveil favorisant le développement psychomoteur, l'autonomie et l'épanouissement des enfants.

Elles appliquent les différents protocoles de sécurité et d'hygiène approuvés au sein de la structure.

Elles participent aux tâches d'entretien des lieux de vie réservés aux enfants.

En l'absence de la Directrice, l'Éducatrice de jeunes enfants et les auxiliaires de puéricultures sont habilités à assurer la continuité de la fonction de direction.

Il s'agit de pouvoir prendre toute mesure adaptée permettant d'assurer la sécurité des enfants en toutes circonstances conformément aux procédures.

- **Les CAP petite enfance** prennent en compte le bien être de chaque enfant qui leur est confié, pour mettre en place tous les moyens permettant à l'enfant de vivre au mieux.

Elles assurent un accueil de qualité pour les enfants et leur famille.

Elles assurent les soins quotidiens qui en découlent (hygiène, repas, sommeil, jeux...) et organisent des activités d'éveil qui permettent à l'enfant de développer son autonomie.

Elles mettent en place des activités d'éveil favorisant le développement psychomoteur, l'autonomie et l'épanouissement des enfants.

Elles veillent à l'hygiène et prennent part à l'organisation matérielle de la structure.

Elles Participent aux tâches d'entretien des lieux de vie réservés aux enfants.

- La structure dispose également **d'un médecin référent** assurant notamment les visites d'admission

Il assure le suivi médical préventif. Il participe aux visites d'entrées et intervient dans l'admission des enfants de moins de 4 mois ou en situation de handicap à la structure.

Il participe à la mise en place de PAI (Plan d'accueil individualisé)

Il peut prévoir une conduite à tenir en cas de maladie contagieuse et accompagne l'équipe en cas de questions sur la santé des enfants.

Il veille à l'application des mesures d'hygiène générale, particulière (en cas d'épidémie) et préventive.

Il définit les protocoles d'action dans les situations d'urgence.

Il peut être consulté en cas de maladie contagieuse d'un enfant et du personnel ou pour tout accident survenu au sein de la crèche.

- **L'agent de service** assure l'entretien des locaux et du matériel afin que les enfants soient accueillis dans un lieu propre et agréable.
Elle vérifie les stocks de matériels dont elle a besoin.
Elle utilise les produits adaptés à chaque surface en respectant les normes de sécurité et les dosages indiqués dans les fiches techniques.

Elle signale à la directrice tout problème ou dysfonctionnement

Rôle et place des professionnels auprès des enfants

Nous sommes chargés d'accueillir les enfants pendant l'absence de leurs parents qui, pour diverses raisons, choisissent de nous les confier.

Nous prenons le relais dans un contexte collectif.

Nous essayons d'accompagner au mieux les enfants et de les prendre en charge pour répondre à leurs besoins.

La collaboration avec les parents nous semble primordiale.

Les stagiaires :

La structure multi-accueil pourra également accueillir en plus de l'effectif habituel, du personnel stagiaire. Cet accueil ne se fera qu'après avis favorable de la directrice et acceptation de M. Le Maire de Châtel, en tant qu'employeur.

Les modalités d'accueil de stage seront définies en concertation avec la Directrice de la structure multi-accueil, l'établissement d'enseignement du stagiaire et le stagiaire lui-même. Les modalités d'indemnisation seront définies par délibération du Conseil municipal.

Un livret d'accueil sera remis à chaque stagiaire afin qu'il participe au mieux à la vie de la structure.

La directrice prendra un temps à chaque nouvel arrivant pour lui présenter la structure et l'équipe, pour recueillir ses attentes et ses objectifs et voir avec lui le déroulement de son stage.

Chaque stagiaire aura un bilan de mi stage qui lui permettra d'évoluer, d'analyser et de revoir ses objectifs de départ.

Les intervenants extérieurs :

D'autres intervenants extérieurs seront acceptés en plus du personnel habituel pour des temps d'échanges ou d'animations. Cet accueil se fera en concertation avec la directrice de l'établissement.

A titre d'exemple, le personnel de la structure pourra bénéficier de formations diligentées par des intervenants extérieurs mais également mettre en place des activités pour les enfants avec des spécialistes comme un psychomotricien, un psychologue, ou encore un animateur (contes, spectacles etc..), ou des personnes âgées volontaires pour une activité lecture, un partage de goûter et autres animations.

Ces animations intergénérationnelles sont définies et développées dans le programme annuel des activités et dans le projet éducatif de la structure.

Ils permettent d'organiser et d'animer des ateliers d'éveil et d'expression artistique en lien avec les projets pédagogiques du service Petite enfance et de proposer aux enfants des prestations artistiques de différentes formes (théâtrale, musicale, visuelle...)

PRESTATIONS D'ACCUEIL PROPOSEES

La garderie les Mouflets est une structure municipale qui a la particularité de fonctionner différemment au cours de l'année en 2 périodes.

1. Hors saison

Le nombre d'enfants accueillis est de 20 enfants âgés de 2 mois $\frac{1}{2}$ à 4 ans (âge anniversaire) répartis en 2 sections (les bébés, qui sont ceux qui ne marchent pas et les grands un peu plus autonomes).

L'amplitude d'ouverture est de 8h30 à 18h30 du lundi au vendredi.

La crèche est fermée pour les jours fériés.

2. En saison estivale (de début juillet à fin Août)

Le nombre d'enfants accueillis est de 28 enfants.

L'amplitude d'ouverture est de 8h30 à 18h30 7 jours sur 7, y compris les jours fériés avec différentes options pour les touristes. (cf ci-dessous)

3. En saison hivernale (de mi-décembre à mi-avril modulable selon l'ouverture de la station)

Le nombre d'enfants accueillis est de 36 enfants (30 locaux) maximum. (26 dans la section des grands et 10 dans la section des bébés)

La structure est ouverte 7 jours sur 7 de 7h45 à 19H00 y compris les jours fériés avec différentes options pour les touristes :

- Demi-journée matin avec repas : l'arrivée se fait le matin avant 10h, et le départ à 13h.
- La journée : l'arrivée se fait entre 9h et 10h et le départ entre 16h et 17h
- Demi-journée après-midi : l'arrivée se fait à 13 h et le départ à partir de 16 h

Afin de respecter les besoins et les rythmes des enfants, l'accueil et le départ ne se feront pas entre 10h et 13h.

En cas de retard ou d'absence éventuel(s), la Directrice doit être prévenue impérativement.

Fermeture : La structure sera fermée annuellement pour les 15 jours des vacances de la Toussaint ainsi que 2 journées pédagogiques pour l'équipe. Les parents seront avisés des dates de fermeture au moment de l'inscription. Ou au plus tard 1 mois à l'avance.

Quelques fermetures exceptionnelles peuvent avoir lieu mais les parents en seront prévenus au plus tôt. (Minimum 1 mois à l'avance par courrier et sur le panneau d'affichage de la crèche près du bureau de la directrice)

3. Les différents accueils proposés

1. L'ACCUEIL REGULIER :

Tenant compte de la spécificité touristique de la commune, le service d'accueil régulier a été adapté aux besoins des familles :

L'accueil régulier annuel qui est un accueil caractérisé par des besoins connus à l'avance et récurrents. Les enfants sont inscrits dans la structure selon un contrat annuel établi avec les parents sur la base des besoins formulés à minima mensuellement.

L'accueil régulier saisonnier proposé aux enfants dont les besoins de garde sont connus sur trois mois et planifiés sur la saison touristique. Les enfants sont inscrits dans la structure selon un contrat saisonnier.

2. L'ACCUEIL OCCASIONNEL :

Dans le cas d'un besoin de garde non connu à l'avance par les parents, il est proposé un accueil dit occasionnel.

Les besoins de garde pourront être couverts en fonction des places disponibles.

3. L'ACCUEIL D'URGENCE :

C'est un accueil en urgence et exceptionnel lorsque les besoins des familles ne peuvent être anticipés. Il est également caractérisé par le fait que l'enfant n'est pas connu de la structure.

4. L'ACCUEIL TOURISTIQUE :

C'est un accueil occasionnel. Il se fait sur réservation en fonction des places disponibles. Il se fait pour la demi-journée au minimum 4h.

PROJET EDUCATIF

Nos objectifs

L'objectif principal de notre projet est le bien-être de l'enfant.
Il se traduit par :

Le besoin d'épanouissement :

Le rôle du professionnel sera tout d'abord d'accueillir l'enfant avec ses parents de façon bienveillante pour faire en sorte qu'il se sente chez lui, bienvenu et qu'il sente que l'équipe est à son écoute et disponible pour favoriser son développement.

Il devra respecter le rythme de l'enfant, certains ont besoin de plus de temps que d'autre pour les activités, pour s'habiller, pour communiquer.

Le professionnel devra proposer un environnement riche afin de permettre à l'enfant de découvrir de nouvelles choses, de s'épanouir dans le jeu, de développer ses capacités motrices et de construire sa personnalité.

Il faudra aussi respecter l'intimité de l'enfant lors des soins quotidiens afin de ne pas le brusquer ou le bloquer dans ses nouveaux apprentissages. (Propreté)

Le professionnel devra aussi avoir confiance en l'enfant, il devra l'accompagner dans ses apprentissages mais aussi essayer de proposer des activités aux enfants, sans les forcer, afin d'intégrer ceux qui ont des difficultés à aller vers les autres.

Cependant, le professionnel devra faire attention de ne pas faire à la place de l'enfant afin de le laisser croire en ses facultés.

Le besoin de sécurité :

La sécurité affective est le besoin pour chaque enfant d'être entouré physiquement mais aussi psychologiquement.

Pour cela, il est indispensable de lui construire des :

- Repères de lieux (unité des bébés et unités des grands séparés toute l'année. Matériel adapté à leur âge et aux locaux. Repas pris à la cantine scolaire. Portes fermées à clefs...)

- Repères de personnes (Être en nombre conformément aux normes d'encadrement, avoir des référents dans chaque unité, photos des professionnels de la structure affichés, leur apprendre nos prénoms...)
- Repères temporels (heures de goûters et repas, musique avant le repas, livre avant la sieste...)

Chaque professionnel doit avoir une vigilance permanente dans sa surveillance afin d'anticiper les dangers.

C'est aussi de limites dont l'enfant a besoin pour se sentir en sécurité. Le professionnel devra savoir poser des limites afin de garantir à l'enfant les repères de vie dont il a besoin.

C'est de l'ensemble de cette prise en charge que découle la sécurité affective de l'enfant favorisant son désir d'autonomie et sa construction personnelle. Cela lui permet de prendre confiance en lui.

Le besoin de bienveillance :

Le premier point de bienveillance réside dans la façon de communiquer avec les enfants. Le professionnel devra faire preuve de respect, d'écoute et d'empathie avec les enfants.

C'est à dire :

- Ne pas parler de choses personnelles ou d'adultes au détriment de la surveillance des enfants
- Ne pas faire de discrimination entre les enfants
- Avoir un accueil identique pour toutes les familles et tous les enfants.
- Écouter les enfants

Cette communication permet des relations saines avec les enfants et leurs familles.

Le professionnel devra faire attention au confort physique de l'enfant. C'est grâce à ce bien être que l'enfant se sentira en sécurité et arrivera à se développer correctement.

Il y a 5 temps forts dans notre journée :

- L'accueil et la séparation (avec les transmissions)
- Les repas
- Le sommeil
- Les soins, l'hygiène
- L'éveil /les jeux et les activités

1. L'accueil et la séparation

L'accueil et la séparation en pratique

Nous donnons aux parents une fiche à remplir en amont (lors de l'inscription) avec toutes les habitudes de vie de l'enfant. Fiche que nous gardons dans l'unité le temps de mieux connaître l'enfant.

Lors de l'arrivée, les parents nous racontent les habitudes de leur enfant, les rituels s'il y en a dans sa vie quotidienne, son alimentation, son sommeil, les soins, ses jeux, ses craintes, ce qu'il apprécie détails qui peuvent nous aider à mieux connaître leur petit afin que nous puissions au mieux répondre à ses besoins.

Notre rôle est de fournir à l'enfant des éléments de sécurité affective et physique tout en l'aidant à se familiariser à un milieu où il va se sociabiliser. Nous allons l'aider et l'accompagner dans sa recherche de l'autonomie.

Si la séparation est un peu difficile, les bras sont les bienvenus, avec doudou et/ou tétine, nous nous dirigeons vers la salle pour un câlin afin de rassurer l'enfant.

Nous proposons toujours aux parents qui partent inquiets, de téléphoner s'ils souhaitent être rassurés sur le bon déroulement de la journée. Le but étant d'instaurer une relation de confiance avec la famille pour favoriser le bien-être de l'enfant.

Les transmissions

Nous travaillons avec un cahier et un classeur d'accueil sur lequel nous inscrivons les consignes et les recommandations des parents s'il y en a, dans le but de permettre une meilleure transmission au sein de l'équipe et surtout éviter les omissions qui pourraient porter préjudice au bien-être de l'enfant (une fiche pour chacune des équipes bébés ou grands).

Nous notons sur les classeurs d'accueil les soins portés à l'enfant, les changes, les repas, le sommeil ou tout événement occasionnel qui a pu marquer la journée de l'enfant.

Ces données nous aident dans les transmissions relatées aux parents en fin de journée, afin de mieux répondre à leurs questions.

Lors de l'accueil du matin, il est important d'y noter si l'enfant a mal dormi par exemple, ou s'il a refusé de prendre son biberon du matin ...

2. Les repas

Le repas est un moment d'échange et de découverte pour les petits. Aussi bien dans la structure des aliments, à travers le toucher, que dans le goût ou les couleurs.

C'est un moment d'éveil pour leurs sens.

Les objectifs :

- Développer l'éveil et les sens (le goût) des enfants
- Que le repas soit un moment de calme et de plaisir
- Que le rythme et les besoins de l'enfant soient respectés au mieux
- Apprendre aux enfants à développer leur autonomie en mangeant seul.
- Apprendre aux enfants à manger en collectivité

L'organisation de la cantine pour les grands :

- Vers 11h00, les enfants se regroupent sur le tapis afin d'écouter les comptines, pour se calmer et se canaliser un peu afin d'aborder le repas dans les meilleures conditions possibles.
- Vers 11h15, les enfants se rendent à la cantine (située dans le même bâtiment, au même étage)
- Durant les repas, les grands sont autour de petites tables, sur des petites chaises adaptées à leur hauteur, et les adultes sont toujours présents pour aider celui qui est trop fatigué ou qui n'a pas envie de manger seul. Cependant nous essayons de les laisser se débrouiller seuls pour favoriser leur autonomie.
- Nous leur mettons leurs bavoirs
- Les repas sont préparés par la cuisinière scolaire. Et sont coupés en morceaux afin de faciliter le repas

- L'enfant va, petit à petit, acquérir son autonomie, et prendre plaisir à manger seul, tout en sachant qu'il peut compter sur l'aide de l'adulte à tout moment s'il en éprouve le besoin.

L'adulte présent s'adapte aux besoins d'autonomie et aux possibilités de l'enfant.

Nous les laissons découvrir à leur rythme. Ils peuvent sentir, toucher, goûter...

- Nous invitons l'enfant à goûter sans jamais le forcer. La nouveauté peut être source d'inquiétude.
- Nous respectons le choix de l'enfant d'aimer ou non un aliment. Tout n'est pas mélangé dans l'assiette, viande et légumes sont séparés.
- S'il refuse un aliment, il lui sera proposé de nouveau ultérieurement, car les goûts de chacun évoluent et il faut le temps à l'enfant pour s'habituer.
- Le repas se termine vers 12h.
- Nous leur nettoyons les mains à l'aide de gants de toilettes avant de retourner à la crèche.

Organisation chez les bébés :

- Les bébés mangent dans leur unité
- Ils sont installés dans des chaises hautes ou dans des transats selon leur âge.
- Ils mangent « mixés » ou en morceaux, ou boivent leurs biberons
- Il n'y a un horaire que pour les plus grands qui mangent vers 11h.
- Les repas des plus petits sont calés en fonction de leur rythme de la maison
- Nous laissons les plus grands mettre les mains dans les assiettes afin de ressentir les différentes textures.
- Nous les laissons manger seuls s'ils le désirent.

Pour toute allergie, les parents doivent fournir un certificat médical.

Le repas est un moment de partage, de sociabilisation : on respecte l'autre, même si on n'a pas envie de manger ; on reste assis ; on apprend les prénoms des copains qui sont autour de la table.

Nous faisons en sorte que le repas soit un moment de plaisir et de dialogue, pas de bataille.

3. Le sommeil

La sieste est un moment capital pour les enfants car elle leur permet de retrouver énergie, et concentration. Elle leur permet de mémoriser et d'assimiler toutes les choses qu'ils font dans la journée.

Elle est indispensable pour leur développement psychologique et psychomoteur. La sieste est proposée à tous les enfants. Nous les emmenons tous se coucher afin qu'ils se reposent.

Les objectifs :

- Que chaque enfant puisse s'endormir dans le calme et puisse prendre tout le temps nécessaire dont il a besoin pour être reposé.
- Permettre à l'enfant d'être suffisamment sécurisé et tranquille pour se reposer dans de bonnes conditions.
- Que chaque enfant apprenne à dormir en collectivité.
- Offrir un environnement propice au sommeil de chacun.

L'organisation des dortoirs :

Il y a 4 dortoirs :

- 2 pour les grands (avec des lits bas)
- 2 pour les plus jeunes (avec des lits à barreaux)

Chaque dortoir est décoré pour le bien-être des enfants.
Les noms des enfants (présent à l'année) sont affichés au-dessus de leurs lits respectifs.

Nous fermons la porte extérieure des dortoirs à clefs (porte fenêtre) le matin quand nous installons la crèche.

Nous fermons les stores pour essayer de garder un minimum de « nuit » dans le dortoir.

Nous vérifions que le dortoir est fermé avant de coucher les enfants.
Nous veillons à récolter le maximum d'informations auprès des parents lors de nos différentes rencontres et lors de l'adaptation (fiche à remplir) afin de nous adapter le mieux possible aux habitudes de l'enfant.
Nous faisons évoluer ces informations avec les enfants, car chacun peut développer un rythme propre à la collectivité.

Organisation chez les bébés :

Chaque bébé a un rythme différent.

- Chacun est couché en fonction de son rythme de la maison
- Les siestes se font le matin et/ou l'après midi
- On allume les babyphones dès qu'un enfant est couché.
- Chacun dort dans son lit. (Nous bannissons les poussettes)
- Chaque enfant a sa turbulette personnelle avec son odeur
- Une personne reste dans le dortoir jusqu'à ce que tous les enfants dorment. (Fenêtre commune ouverte pour pouvoir surveiller les 2 dortoirs)

Organisation chez les grands :

- Vers 12h30, les enfants rangent la pièce et vont s'installer sur les canapés
- On distribue les doudous et les tétines
- On leur lit une histoire
- On enlève les chaussons
- Les plus grands repassent aux toilettes
- Ils vont se coucher
- Chacun a son lit

Nous respectons les rites d'endormissement de chacun et la présence d'objets qui peuvent rassurer les enfants.

Un adulte reste dans chaque chambre jusqu'à l'endormissement complet pour sécuriser les enfants et les rassurer.

On note les heures d'endormissement et de réveil pour pouvoir faire les transmissions aux parents le soir.

Un adulte reste dans le couloir (en fermant la porte du coin nuit) jusqu'à ce que les enfants soient réveillés (ou jusqu'à ce qu'il soit l'heure du goûter = 15h30) pour surveiller les grands et les petits.

Il doit émarger la feuille de surveillance.

Nous favorisons le calme à proximité des dortoirs.

Nous laissons les enfants dormir tant qu'ils en ressentent le besoin. Nous essayons de prendre en compte la demande des parents mais nous privilégions les besoins de l'enfant.

LES DOUDOUS ET SUCETTES

Les « doudous » et sucette sont à la disposition des enfants tout au long de la journée car ils ont besoin de s'y référer à différents moments.

Enlever les doudous et sucette à la demande des parents ne nous semble pas gérable en collectivité.

Nous invitons cependant les enfants à les poser quand ils arrivent le matin et au lever de la sieste.

Pour ceux qui en ont besoin, ils sont invités à rester se reposer sur le canapé afin d'associer les doudous et sucettes au temps de repos.

C'est un repère pour l'enfant, cela le rassure et lui permet de faire le lien avec la maison.

Pendant les temps d'activités et de repas, les doudous peuvent rester à proximité.

Lors des activités dans la cour extérieure, les doudous restent à l'intérieur.

4. Les soins

Les soins sont des moments clefs dans la vie des enfants. Ils sont indispensables pour leur développement psychologique.

Les objectifs :

- Assurer le confort et le bien-être des enfants.
- Respecter l'intimité de l'enfant et son corps.
- Apprendre la propreté aux enfants
- Apprendre aux enfants à découvrir leur corps en les faisant participer aux soins. (nous nommons les parties du corps avec eux)

En pratique :

- Nous expliquons aux enfants ce que nous leur faisons.
- Nous essayons de limiter le nombre d'enfants dans la salle de bain pour préserver leur intimité et notre disponibilité.
- Nous autorisons les plus grands à se rendre seuls aux toilettes s'ils le désirent.
- Nous adaptons nos gestes pour rester sécurisant et prévenant.
- Nous sollicitons l'enfant pour qu'il se déshabille seul, quitte sa couche et restons disponible pour l'aider.

L'organisation :

- Après le goûter du matin, les grands vont aux toilettes et nous changeons ceux qui ont besoin d'être changés.
 - On lave les mains des enfants avant le repas de midi.
 - Après le repas de midi, nettoyage des mains au gant de toilette à la cantine.
- Puis retour à la crèche dans la pièce de vie.
Ensuite par petits groupes, nettoyage de la bouche et changement des couches dans la salle de bain.
Proposer les toilettes aux plus grands (en respectant leur intimité)
- Au lever de la sieste, à partir de 14h30, changement des couches de tous les enfants, et proposer aux plus grands d'aller aux toilettes.
 - Après le goûter, change si besoin et nettoyage des mains.
 - Pour ceux qui partent tard, changement des couches quand c'est nécessaire.

Les petits soins :

- **Suivre les protocoles instaurés en cas de problèmes**
- Quand on voit qu'un enfant n'a pas l'air en forme, surveiller sa température.
- Quand un enfant est souillé on le change pour son confort.
- Soigner les bobos pour rassurer les enfants et faire qu'ils se sentent en sécurité.
- Désinfecter le matériel et les jouets pour éviter la contamination et pour la sécurité des enfants.

LA PROPRETE

Objectifs :

- Respecter le développement et le rythme de l'enfant
- Favoriser l'autonomie de l'enfant

Organisation :

- L'accompagnement à la propreté se fait en collaboration avec les parents
Nous restons à leur écoute de leurs préoccupations ou leurs questions.
- Nous proposons les toilettes ou le pot quand l'enfant est prêt ou qu'il en a envie.
- Nous respectons le rythme de l'enfant et son désir d'autonomie.
- Nous essayons de dédramatiser les accidents.

5. Le jeu et les activités

Le jeu est l'activité principale de l'enfant et son premier mode d'apprentissage.

Jeux libres, ateliers (peinture, pâte à modeler...), contes, chants, activités psychomotrices...sans oublier les pauses repas, goûter et la sieste.

Autant de moments de la vie quotidienne de l'enfant à partager avec ses copains de jeux

Les objectifs :

- Un travail sur l'acquisition de l'autonomie et des règles de vie en collectivité, la mise en place d'activités variées de motricité et de découverte encouragent la socialisation et l'éveil des enfants.
- Les activités proposées quotidiennement permettent :
 - De s'épanouir et de grandir tout en respectant les rythmes de chacun ;
 - De se développer sur les plans moteur, affectif, intellectuel et social ;
 - D'évoluer ;
 - D'apprendre le respect des autres ;
 - De vivre en communauté.

Organisation chez les bébés :

Les activités sont moins fréquentes chez les bébés du fait de leur âge.

Nous essayons cependant de leur faire découvrir de nouvelles sensations (matières, couleurs...) à travers la peinture, le dessin ou le collage

La pièce est aménagée de tapis au sol, et plein de jeux et jouets accessibles ou que l'on met à disposition sur le tapis.

Les jouets de premier âge aux couleurs vives, les hochets et tout ce qui peut être porté à la bouche sont très présents pour stimuler leurs sens.

Les jeux empilables, cubes, gobelets gigognes vont être très prisés par ceux qui commencent la manipulation. C'est un jeu constant, d'introduire, retirer, juxtaposer, superposer, saisir, lâcher, sucer, mordre...

Les enfants sont libres d'aller expérimenter toute la pièce et circuler sans se faire mal. Nous veillons pour cela à sécuriser tout ce qui peut être dangereux.

Pour l'installation des bébés nous privilégions aussi l'assise sur le tapis, calé avec des coussins, plutôt que les transats où ils sont attachés.

Nous recherchons à créer une ambiance chaleureuse et affective afin de retrouver une atmosphère familiale.

Organisation chez les grands :

- Se mettre par petits groupes selon les âges afin d'assurer une activité dans le calme et avec une attention plus soutenue portée à l'enfant. (Pas plus de 6 par activités)
- Pendant que 1 ou 2 personnes font des groupes d'activités, la ou les autres surveillent les enfants qui restent en jeux libres.
- Adapter les activités aux âges des enfants
- Faire un planning d'activités afin de varier plus facilement et de ne pas refaire toujours les mêmes activités
- Définir des thèmes pour chaque mois afin de faciliter le choix des activités.
- Préparer l'activité du lendemain au moment de la sieste des enfants.
- Limiter les jeux libres.
- Prévoir des activités le matin et l'après-midi.
- Importance des rituels (permettent aux enfants d'avoir des points de repères dans la journée) :
 - Les chansons avant le repas avec les gestes
 - L'histoire avant d'aller au lit
 - La présentation des enfants pendant le goûter du matin
 - Se compter avant de descendre dans la cour
- Espace cocooning :
 - Donne un repère à l'enfant qui a besoin d'être rassuré
 - Permet de limiter les doudous (pas forcément nécessaire lors des jeux)

LES DIFFERENTES ACTIVITES :

• Activités manuelles et de psychomotricité fine

- La peinture (seul ou en groupe)
- Le dessin (crayons gras, feutres,)
- Le collage et le découpage (feutrine, papier crépon,)
- Les puzzles
- Les jeux de loto
- Les jeux de société
- La pâte à modeler et la pâte à sel.

Objectifs

- Apprendre les couleurs
- Développer la psychomotricité fine des doigts, l'éveil sensoriel
- Connaître les différentes matières
- Décorer la crèche ou offrir les bricolages aux parents
- Favoriser le sens de l'observation
- Apprendre à distinguer des images ou des sons identiques
- Reconnaître les animaux, les fruits, les véhicules...

• Activités de gymnastique et de psychomotricité générale

- Parcours de psychomotricité générale (modules, obstacles, tunnel...)
- Jeux sur tapis de mousse
- Chants mimés (frapper dans les mains, taper du pied...)
- Rondes, Danses

Objectifs

- Développer l'orientation et la structuration spatiale
- Prendre conscience de son corps et favoriser le développement du schéma corporel et l'éveil corporel
- Découvrir la musique
- Acquérir le sens du rythme
- Extérioriser le trop plein d'énergie
- Développer la coordination psychomotrice

- **Activités culinaires**

- Recettes Sucrées : ex : Faire des gâteaux, des crêpes, des gaufres (qui seront consommées au goûter)

Objectifs

- Découvrir le goût (sucré, salé, acide...) et les odeurs
- Participer activement à la préparation
- Apprendre à verser, transvaser, remuer
- Être fier du résultat de son travail

- **Activités de pré-lecture**

- Raconter une histoire
- Expliquer les images
- Définir les mots

Objectifs

- Développer leur langage
- Éveiller leur curiosité, reconnaître les différentes intonations
- Initier les enfants au goût de la lecture
- Les sensibiliser à élargir leur vocabulaire
- Favoriser la détente et le calme avant la sieste

- **Les jeux libres**

Ils permettent à l'enfant de développer son imaginaire et sa relation aux autres, mais aussi son autonomie.

Les jeux sont mis à disposition des enfants. Pour les adultes cela permet un temps d'observation des enfants. L'intervention de l'adulte sera alors liée uniquement à la sécurité physique ou affective de l'enfant.

- **Activités extérieures**

Chaque fois qu'il fait beau, nous en profitons pour sortir les enfants, soit sur la terrasse, soit dans la cour extérieure.

Nous avons la chance d'avoir une cour à l'extérieur, espace aux normes de sécurité avec des dalles de mousse au sol. Elle est équipée de jeux adaptés aux âges des enfants : structure avec un petit mur d'escalade et un toboggan, jeux à bascule, balançoire, vélos et tricycles divers, camions, poussettes et landaus, seaux et pelles, ...

Nous sortons les enfants pour leur permettre de courir, de sauter, de se dégourdir et de s'aérer. L'hiver, les enfants aiment aussi jouer un peu dans la neige, faire un bonhomme de neige, jouer avec les seaux et les pelles pour faire des châteaux

La terrasse aussi est équipé d'un petit toboggan, de vélo, camions ... et l'été, le grand store qui la recouvre en totalité nous permet d'avoir comme une pièce supplémentaire où nous pouvons jouer à l'eau, prendre les goûters, faire diverses activités.

6.L'adaptation

Les inscriptions

Chaque personne désirant s'inscrire à l'année doit prendre rendez-vous avec la directrice afin de faire le dossier.

Ce moment de partage permet une première approche avec le parent et son enfant. Cela permet de faire un point sur l'attente des parents et de l'enfant.

C'est le moment où nous remettons aux parents une fiche avec les habitudes de vie de l'enfant, à remplir calmement à la maison et que nous revoyons avec lui le premier jour.

Le jour où les parents viennent inscrire leur enfant à la garderie et constituer son dossier, ils sont invités à visiter la garderie afin de connaître les lieux dans lequel leur enfant va évoluer lorsqu'ils nous le confieront et pour rencontrer l'ensemble de l'équipe présent ce jour.

L'adaptation

Dans notre structure, il n'y a pas de protocole type pour le temps d'adaptation.

Tout dépend de l'âge des enfants quand ils commencent à fréquenter la garderie, de leur famille (si celle-ci est « prête », confiante, rassurée), et tout dépend surtout et avant tout de chaque enfant, car chacun est unique.

C'est donc l'équipe qui va s'adapter à chaque enfant pour lui établir un planning qui lui sera propre. Un enfant peut très bien s'adapter à notre structure en une semaine, un autre aura besoin de beaucoup plus de temps.

D'où l'importance du dialogue avec les parents et de communiquer avec eux sur le comportement de leur enfant lors des premiers instants passés avec nous, sans papa ni maman. Quoiqu'il en soit, nous n'accueillerons jamais un enfant qui va venir à l'année dans notre structure, une journée complète, directement.

Il commencera doucement, progressivement, afin que la séparation se passe au mieux. Les parents laisseront le doudou et/ou la tétine à leur enfant (ou tout objet transitionnel) afin que la transition entre le connu et l'inconnu se fasse en douceur.

Les parents doivent se sentir rassurés et en confiance afin de nous laisser leur petit de façon sereine. S'ils sont anxieux ou inquiets, l'enfant le ressentira et son angoisse pourra alors se faire ressentir. Nous leur proposons également de nous téléphoner dans la journée afin de les rassurer si cela est nécessaire

7. Les touristes (les lutins des neiges)

Notre structure étant située dans un village touristique (station de ski), notre particularité est d'accueillir des vacanciers durant les saisons estivales et hivernales.

La demande des parents est très importante l'hiver, ce qui nécessite une adaptation de la part de l'équipe et une autre organisation dans nos activités habituelles.

C'est parfois un peu difficile puisque ce sont des enfants qui ne font pas d'adaptation et qui ne viennent parfois que pour quelques heures.

Il est indispensable d'avoir une organisation très rigoureuse, particulièrement l'hiver, dans la gestion des plannings et de la part de toute l'équipe qui s'engage sur toute la saison en intégrant notre équipe.

Chacune a un rôle important, les relais sont primordiaux pour que les transmissions soient bien faites, pour assurer une continuité et pour qu'il y ait une cohérence dans nos pratiques professionnelles.

Le personnel saisonnier est soumis aux mêmes obligations que le personnel permanent.

DISPOSITIONS PARTICULIERES PRISES POUR L'ACCUEIL D'ENFANTS PRESENTANT UN HANDICAP OU UNE MALADIE CHRONIQUE

La ville de Châtel concourt à l'intégration sociale des enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique.

Les parents et/ou les enfants en situation de handicap sont prioritaires pour avoir une place en crèche, à condition que la forme du handicap soit compatible avec l'accueil en collectivité.

L'accueil des enfants présentant un handicap se fait aux côtés des enfants valides.

Les crèches municipales ne sont pas des établissements de soins (de thérapie ou de rééducation), mais des lieux d'éveil et de socialisation qui accueillent les enfants présentant un handicap en complément des structures médico-sociales extérieures.

Pour chaque enfant présentant un handicap et/ou une maladie chronique, un projet d'accueil individualisé (PAI) est réalisé conjointement par les professionnels qui accueillent l'enfant, les parents, et le médecin rattaché à l'établissement afin de sécuriser au maximum les conditions d'accueil.

Une pédagogie particulière et un temps d'accueil sont adaptés à chaque type de situation. Des réunions de concertation et de synthèse sont régulièrement organisées avec les différents partenaires intervenant dans la prise en charge afin de suivre l'adaptation, l'intégration et l'évolution de l'enfant dans son environnement quotidien.

MODALITES D'INFORMATION ET DE PARTICIPATION DES FAMILLES A LA VIE DE L'ETABLISSEMENT

La place des parents nous semble importante dans la vie de la structure. Ils détiennent en effet l'autorité parentale et éduquent leurs enfants en fonction de leurs convictions, croyances et de leurs origines. Nous souhaitons favoriser leur participation à différents moments afin de créer un lien entre la structure et la maison.

Les Anniversaires

Ces instants de fêtes sont sources de joie, de complicité et de plaisir pour les petits et les grands, ils sont fiers ou émus d'être la « star » du jour et tellement contents que les enfants leur chantent « joyeux anniversaire ».

Pour les bébés d'1 an, une petite bougie sur une barquette est souvent le meilleur gâteau d'anniversaire.

A cette occasion nous proposons aux parents qui le souhaitent d'être présents ponctuellement pour le goûter et d'apporter s'ils le désirent, boissons, gâteaux industriels (avec une traçabilité), musique...

Pour ces occasions, nous faisons des photos des enfants que nous proposons aux parents de charger sur une clef USB afin de leur faire partager quelques moments de la vie de leur enfant à la garderie.

Le Père Noël

Chaque année le Père Noël nous rend visite. C'est un moment important où les parents sont conviés et partagent avec le personnel, la rencontre du Père Noël, les réactions de leurs enfants.

C'est aussi le moyen de faire connaissance avec les autres parents et de partager la vie de la crèche. Chaque enfant reçoit un petit cadeau et les parents peuvent déguster un café et des friandises.

C'est aussi un moment où les parents peuvent poser des questions quant au fonctionnement de la crèche, le déroulement de la journée, revisiter les locaux s'ils le souhaitent.

L'équipe reste à leur disposition pour répondre à leurs diverses interrogations.

Les Animations avec les parents

Les parents sont également invités à faire profiter les enfants de leurs talents personnels en venant animer une activité à la structure (prévu à l'avance bien entendu.)

Les Goûters de partage

Nous aimerions mettre en place des goûters (ou 10h) de partage entre parents. Cela peut être un moyen pour eux de faire connaissance et de participer un peu plus à la vie de la structure et de leurs enfants.

Les Sorties

Différentes sorties extérieures sont proposées tout au long de l'année. Les parents peuvent s'ils le désirent accompagner lors de ces différentes sorties.

La Kermesse

Chaque année nous faisons une après-midi kermesse, fête de la crèche. Nous réalisons des ateliers (pêche à la ligne, courses de voitures...) Les parents sont présents. Nous faisons une photo de groupe. Chacun apporte des gâteaux ou des boissons. Cette journée est un moment convivial et sera renouvelé tous les ans. (Avec quelques améliorations) Nous profitons de ce moment aussi pour convier les nouveaux inscrits afin qu'ils rencontrent les parents de la crèche.

RELATION AVEC LES ORGANISMES EXTERIEURS

La ville de Châtel mobilise des moyens humains et financiers conséquents pour faire fonctionner sa crèche municipale.

L'état et le département concourent efficacement aux côtés des familles pour soutenir le service public municipal de la petite enfance.

La Caisse nationale d'allocations familiales et la CAF de la haute Savoie financent la Ville au titre de la prestation du service unique et l'accompagnent dans le portage financier des nouveaux projets.

Le Conseil Général de haute Savoie au titre de sa compétence obligatoire de protection maternelle et infantile (PMI) et d'aide sociale à l'enfance (ASE) agréé les structures municipales, contrôle l'application des normes de la petite enfance, émet des avis médicaux, conseille la Ville en matière de protection de l'enfance. Il participe également aux financements de nouveaux projets et apporte une aide financière au fonctionnement des structures.

Les professionnels municipaux de la petite enfance travaillent avec les services et équipements municipaux (bibliothèques, centre de loisirs) sur différents projets autour du jeune enfant.

Multi-Accueil les Mouflets

281, route de Thonon

74390 Châtel

04 50 81 38 19

lesmouflets@mairiedechatel.fr